



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

AU CŒUR DE L'ACTION

« ENTRE DÉFIS, AUDACE ET RAISON »

« Plus vous saurez regarder loin dans le passé, plus vous verrez loin dans le futur. »

W. Churchill



C'est avec cette belle citation en bandoulière que nous voulons poursuivre notre mission avec force et conviction. Notre Fédération est au cœur de l'action économique et politique, au sens noble du terme, et ses défis sont ceux que les entreprises relèvent tous les jours pour rester compétitives, meilleures, innovantes et respectueuses des règles de l'art de construire.

Dans le rapport hautement illustré que vous tenez entre les mains, vous pourrez découvrir les résultats d'une enquête menée auprès de nos membres en 2014. Les révélations que nous mettons en évidence montrent des relations parfois inégales entre les secteurs du bâtiment et du génie civil d'une part, entre les marchés publics et privés d'autre part.

- **VRAI**: les entreprises doivent batailler dans le canton et certaines hors canton pour obtenir du travail.
- **VRAI**: les prix sont bradés et les marges bénéficiaires rognées si bien que les investissements pour renouveler matériel et parc de machines en pâtissent parfois.
- **VRAI**: il n'y a pas en ce début d'année 2015 de fléchissement net de la conjoncture. Mais gare: la rareté des offres publiques pour le génie civil est annoncée et le plus récent crédit routier voté par le Grand conseil neuchâtelois ne saurait masquer les pires craintes pour les années à venir si l'Etat et les communes ne retrouvent pas au plus vite une réelle capacité de financement.

Plus loin, nous relevons que le marché de la rénovation est encore soutenu, que les demandes de permis de construire ne chutent pas d'un coup et que les collectivités publiques prennent conscience des besoins de mobilité d'une population neuchâteloise qui ne cesse de croître et de bouger!

Dans ce contexte, nous osons afficher une certaine confiance en l'avenir. Notre

canton offre encore de vraies perspectives de développement et nos actuelles autorités cantonales sont plutôt carpes que pies si bien qu'elles préparent des lendemains plutôt prometteurs qui devraient avoir pour noms:

- **Lignes ferroviaires** améliorées aux quatre points cardinaux du canton.
- **Evitement autoroutier** des villes du Haut promu de manière intensive par les parlementaires à Berne.
- **Patrimoine bâti et routier** du canton et des communes entretenus avec régularité.
- **Aménagement du territoire** harmonisé, avec la recherche de synergies communales et la densification du sol en prime pour promouvoir un habitat de qualité, diversifié et à même de répondre aux besoins de la population.

Avec beaucoup de ténacité et de cœur à l'ouvrage, nous continuons aussi de remplir d'autres rôles prioritaires et majeurs. Nous publions dans ce rapport des statistiques sur la formation professionnelle et nous répondons à une requête souvent entendue ici ou là: qui forme des apprentis et combien de postes sont-ils repourvus dans ce canton? D'autres chantiers plus normatifs et associatifs sont bien sûr encore pleinement ouverts. Nous ne pouvons tous les citer car un éditorial n'est pas un bottin patronal, mais nous soulignons avec plaisir que:

- la rénovation des bâtiments du CPMB à Colombier touche à sa fin et tous les budgets sont tenus;
- les inspecteurs des chantiers deviennent au fil du temps des fins limiers si bien que le travail au noir dans le secteur bien précis du gros œuvre recule année après année;
- l'activité de prévention des risques et des accidents dans nos professions redouble d'intensité.

Sur un autre terrain, notre Fédération engagera le combat pour gagner la

future votation sur le Fonds d'infrastructures routières baptisé FORTA; elle sera aussi de la partie pour louer les mérites de l'initiative « Vaches à lait ». Elle veillera enfin dans la foulée aux modalités d'application de la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire. Ces trois dossiers pourraient avoir des conséquences aussi bien positives que négatives sur le développement et les infrastructures de notre région et par conséquent sur notre activité.

Il nous plaît de relever que dans son domaine la FNE est le premier partenaire des institutions et des autorités aux trois échelons de la vie publique, qu'elle œuvre sans relâche pour améliorer les conditions-cadres de ses branches économiques et qu'elle contribue grandement à relever un défi politique de taille: former la relève et lutter contre l'exclusion professionnelle. A ce titre, le Fonds de secours hivernal InterNeb demeure un élément protecteur indéniable contre les soubresauts conjoncturels et saisonniers.

Si nous sommes des optimistes convaincus, nous en appelons aussi à la raison. Nous sommes entrepreneurs! Nous sommes responsables! Alors au boulot: passons aux actes et ne bradons pas notre savoir-faire!

Nous ne saurions conclure sans vous remercier sincèrement de votre confiance et de votre fidélité. Nous voulons unir, fédérer, gagner: vos qualités et vos forces nous aideront à relever les plus beaux défis.

Toutes et tous à l'Assemblée générale du 4 juin 2015! Pour y fêter nos futurs succès.

Olivier Haussener
Président

UN PREMIER MAGNIFIQUE JALON POUR RENFORCER NOS ACTIONS ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES





DE QUOI VIVENT NOS MEMBRES ? COMBIEN D'ADJUDICATIONS REÇOIVENT-ILS ? GAGNENT-ILS DES MARCHÉS HORS DU CANTON ? ET SI OUI, SONT-ILS D'IMPORTANCE, D'ORDRE PRIVÉ OU PLUTÔT PUBLIC ?

Nous avons recherché toutes ces informations auprès de nos membres par le biais d'une enquête interne et absolument anonyme.

Nous avons bien fait. Aujourd'hui, nous lisons mieux le marché neuchâtelois du gros œuvre. Demain, nous pourrions cibler et renforcer encore nos actions économiques et politiques auprès des autorités, des institutions et des partenaires associatifs.

En gros ci-dessous quelques chiffres clés de toute l'année 2014, puis des illustrations graphiques pour vous révéler l'essentiel des enseignements récoltés auprès de nos membres. Autre information capitale : nous poursuivrons notre enquête en 2015 afin de dégager des éléments qui nous permettront de comparer les chiffres avec ceux obtenus en 2014. Dans cinq ans si les membres le veulent bien, notre Fédération aura à disposition un outil statistique fiable, vérifiable, qui comptera et pèsera d'un bon poids dans toute négociation. Bonne lecture.

DES PROPORTIONS TRÈS SIGNIFICATIVES

70 %	La proportion des membres qui ont répondu à l'enquête de la FNE.
88 %	La proportion des travailleurs des entreprises qui ont répondu à l'enquête de la FNE. (Quand on parle des travailleurs, on cible ceux qui tombent sous le coup de la Convention Nationale, du chef d'équipe au manoeuvre exclusivement. Ne sont pas comptés les contremaîtres, les techniciens et les apprentis).
1'094	Le nombre d'adjudications reçues en 2014 pour ouvrir des chantiers dans le canton, bâtiment et génie civil compris.
443	Le nombre d'adjudications reçues pour travailler en dehors du canton, bâtiment et génie civil compris.
25 à 30 %	Les réserves de travail des entreprises pour 2015 par rapport aux chiffres d'affaires 2014 de toutes les entreprises qui ont répondu à l'enquête de la FNE.
6 MOIS	Au-delà de six mois, l'horizon économique des entreprises est illisible. Difficile donc pour les chefs d'entreprise d'engager un pronostic vérifiable et de mener une politique commerciale durable. On a coutume de dire, dans le secteur principal de la construction, que les patrons naviguent un peu à vue ! L'expression n'est pas péjorative, bien sûr, mais elle est le reflet des difficultés prévisionnelles et des aléas conjoncturels.
	La marche actuelle des affaires pour les petites entreprises.
	Elle est moins réjouissante pour les grandes entreprises, selon l'enquête.

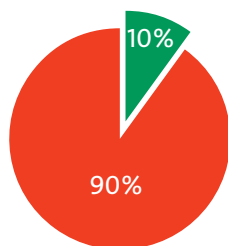
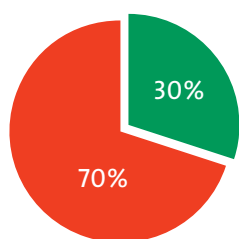


BÂTIMENT 2014

CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS

Dans le canton
CHF 67'735'173.–

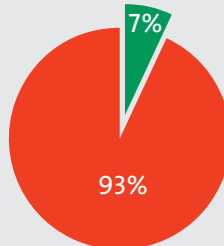
Hors canton
CHF 28'544'518.–



■ Marchés publics ■ Marchés privés

TOTAL DES CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS

DANS ET HORS CANTON
TOTAL CHF 96'279'691.–



Marchés publics
CHF 6'723'624.– ▶ 7%

Marchés privés
CHF 89'556'067.– ▶ 93%

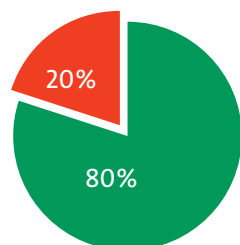
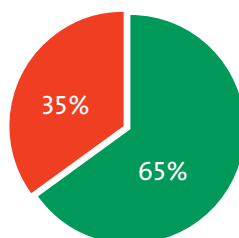


GÉNIE CIVIL 2014

CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS

Dans le canton
CHF 122'584'298.–

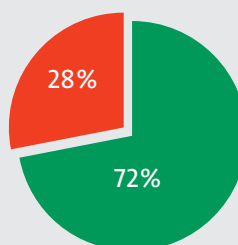
Hors canton
CHF 86'696'912.–



■ Marchés publics ■ Marchés privés

TOTAL DES CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS

DANS ET HORS CANTON
TOTAL CHF 209'281'210.–



Marchés publics
CHF 149'642'612.– ▶ 72%

Marchés privés
CHF 59'638'598.– ▶ 28%

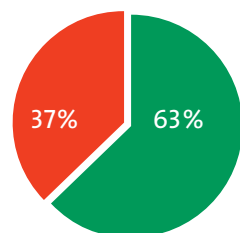
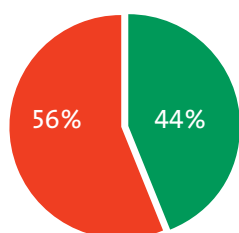


BÂTIMENT + GÉNIE CIVIL 2014

CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS

Dans le canton
CHF 190'319'471.–

Hors canton
CHF 115'241'430.–



Marchés publics
CHF 83'919'324.– ▶ 44%

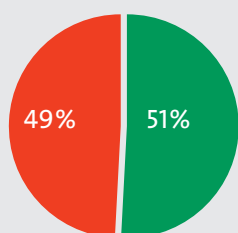
Marchés privés
CHF 106'400'147.– ▶ 56%

Marchés publics
CHF 72'446'912.– ▶ 63%

Marchés privés
CHF 42'794'518.– ▶ 37%

TOTAL DES CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS

DANS ET HORS CANTON
TOTAL CHF 305'560'901.–



Marchés publics
CHF 156'366'236.– ▶ 51%

Marchés privés
CHF 149'194'665.– ▶ 49%

COMPARAISON DES SALAIRES MENSUELS MOYENS PAR CLASSE, DE 2002 À 2014

(sans frais, allocations familiales et 13^e salaire) en CHF.

	Contremaître	C.E.	Q	A	B	C	Moyenne salaire CN (sans contremaître)
2002	6'820.00	5'839.00	5'266.00	5'162.00	4'700.00	4'174.00	5'028.00
2014	7'704.00	6'626.00	5'979.00	5'859.00	5'401.00	4'852.00	5'735.00

APPRENTISSAGE DUAL

QUI FORME QUI ET COMBIEN ?



NOUS VOULONS EN AVOIR LE CŒUR NET. ET SAVOIR PRÉCISÉMENT QUI FORMAIT QUI ET COMBIEN AU SEIN DE LA FNE.

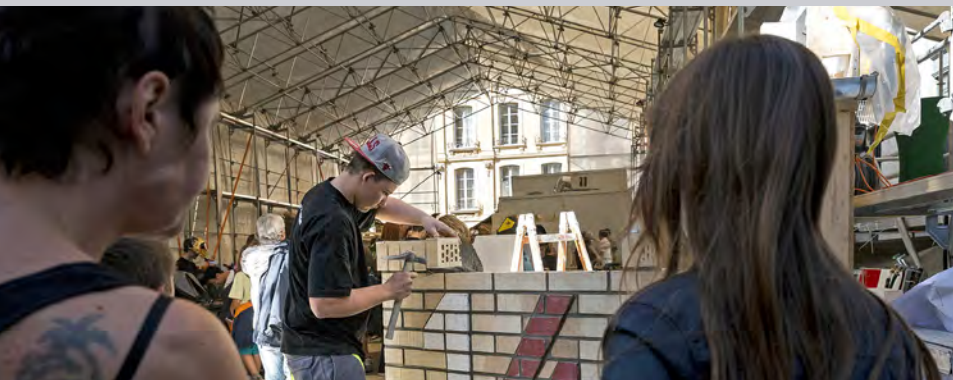
Nous avons donc mené l'enquête et pouvons illustrer de manière facile l'état de la situation de l'apprentissage dual dans nos métiers. Une telle étude nous permet aussi de tirer quelques

statistiques. Bien sûr, à partir du tableau que nous présentons ci-après, nous pourrons année après année renforcer nos connaissances et affiner nos révélations.

LES ENTREPRISES FORMATRICES MEMBRES DE LA FNE

Nom employeur	Nbre d'apprentis	Maçon	Constructeur de routes	Employé de commerce	Mécanicien sur machines	Polybâtis
ARRIGO & Cie SA	3	1	1	1		
ARRIGO & TONNON SA	1	1				
BAILLOD-PYTHON SàRL	1	1				
BARONE Construction SàRL	1	1				
BIERI & GRISONI SA	8	6	2			
BS Constructions SàRL	5	5				
DUCKERT SA	1		1			
ESSIMA Etanchéité SA	1					1
F. BERNASCONI & Cie SA	11	3	4	3	1	
F. PIEMONTESE SA (Cernier)	3	3				
G. FREY et Fils SA	1	1				
HG Commerciale	7			1		
IMPLENIA SUISSE SA	1		1			
LBG SA	3		2		1	
MTS SA	4		3	1		
PACI SA	3	2		1		
PIEMONTESE Savagnier SA	2	1	1			
SETIMAC Etanchéité SA	2			1		1
S. FACCHINETTI SA	10		7	2	1	
SPINEDI SA	3	3				
TTT SàRL	1		1			
VON ARX SA	7				3	
ZMOOS SA	1				1	
ZUCCHET SA	1					
Apprentis FNE	81	28	23	10	7	2
Apprentis total dans le gros œuvre	94	12				

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNELS



PERMIS DE MACHINISTES... 162 RÉUSSITES !

En 2014, trois cours de base et de perfectionnement professionnels (61 candidats), deux sessions d'examens ainsi que plusieurs journées d'examens spécifiques ont été nécessaires afin de répondre aux demandes de formations.

En comparaison, en 2008, 28 travailleurs avaient réussi leurs examens.

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2014, il n'est plus possible de délivrer de permis provisoire aux travailleurs ayant de l'expérience sur des machines de chantier. Toute personne souhaitant obtenir un permis provisoire afin de conduire une machine de chantier

devra obligatoirement suivre et réussir les examens du Cours de base.

Il s'agit, là, d'un immense travail effectué par l'association patronale et la partie syndicale qui mettent toutes leurs forces dans un objectif prioritaire : former, former encore et toujours la relève afin de renforcer les compétences des entreprises et la sécurité des travailleurs sur les chantiers.

Permis suisse K-BMF

La situation évolue positivement dans ce dossier. Actuellement, la SSE et les centres de formation trouvent une solution satisfaisante pour tous. Un vrai partenariat existe entre la SSE et les fédérations cantonales.

En parallèle, des échanges ont lieu avec le centre de formation de Sursee afin de pouvoir continuer à reconnaître leurs permis. Notons encore qu'à Sursee, on comprend la position des Romands et les Alémaniques restent prêts à négocier en vue d'une harmonisation suisse qui prendra en compte les lois cantonales (NE, VD, GE, VS).

GRUTIERES...13 NOUVEAUX PERMIS

En 2014, vingt candidats ont suivi la formation de grutiers. Treize ont obtenu leur permis de grutier définitif pour les catégories A (grue mobile) ou B (grue de chantier).

Les 20 candidats ont passé leurs examens pratiques le 25 octobre sur le chantier de la Baconnière à Boudry

EXAMENS MACHINISTES 2014

Lors de ces journées, 162 collaborateurs des entreprises ont obtenu leur sésame dans les catégories suivantes :

Catégories	Réussites	Echecs
M2 Pelle retro	62	2
M3 Chargeuse	50	24
M5 Finisseuse	11	0
M6 Rouleau	19	0
M7 Dumper	8	1
M7 Foreuse	7	0
M7 Pelle portuaire	3	0
M7 Pelle à câble	2	0

EVOLUTION DES CANDIDATS

	Machinistes	Grutiers	Caristes	Totaux
2008	28	11	12	51
2009	34	13	27	74
2010	77	17	16	110
2011	129	15	16	160
2012	137	13	15	165
2013	156	23	30	209
2014	189	20	16	225

EXAMENS GRUTIERS 2014

Les candidats ont été évalués dans les catégories suivantes

Catégories	Réussites	Echecs
Cat A	7	2
Cat B	13	5

pour la catégorie B et le 1^{er} novembre au dépôt Duckert à Cortaillod pour la catégorie A.

Il ne faut pas passer sous silence un fait majeur : trop de candidats ont échoué lors de ces sessions d'examens. Pourquoi ? A cause d'un manque évident de pratique !

CONDUCTEURS D'ÉLÉVATEURS... 14 NOUVEAUX PERMIS

Un cours de caristes a été organisé en 2014. Au total, 16 travailleurs se sont retrouvés dans la halle de la HG Commerciale à Cortaillod pour y suivre cette formation.

Au final, 14 personnes ont reçu le permis de cariste délivré par l'Association suisse de formation en logistique (ASFL). Bonne nouvelle : un ou deux cours seront planifiés pour la période de juin-juillet 2015

ARTICLE 32 – 27 CANDIDATS

La volée 2013-2015 a terminé en juillet 2014 sa première année. Les 27 candidats (15 constructeurs de voies de communication et 12 maçons) ont ainsi attaqué leur dernière année et se présenteront en juin 2015 aux examens de CFC. Bonne chance !

CHEF D'ÉQUIPE... 13 NEUCHÂTELOIS TITRÉS

En 2014, 23 chefs d'équipe (6 échecs) de la volée 2012-2014 ont obtenu leur titre, dont 13 Neuchâtelois. Bravo et félicitations de la FNE !

CONCOURS ROMAND DE LA MAÇONNERIE RIGUEUR ET ASSIDUITÉ

Avec sa 3^e place aux joutes éliminatoires romandes en 2014, M. Florian Naëf s'était qualifié pour les concours éliminatoires suisses qui se sont tenus au mois de mars 2015 à Moutier. Malheureusement, ce dernier n'a pas réussi à se hisser dans les 9 derniers candidats admis à la finale suisse.

Rappelons encore qu'actuellement deux nouveaux jeunes s'entraînent avec rigueur et assiduité huit à dix fois par année le samedi au CPMB afin de se préparer pour les prochaines rondes éliminatoires romandes.

LA SÉCURITÉ ET LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS

123 VISITES DE CHANTIERS

En 2014, 123 visites de chantiers ont été effectuées aux quatre coins du canton. Comme précédemment, pas de grand changement et d'une manière générale les bonnes pratiques sont légion. Une seule constatation, hélas récurrente : les échafaudages sur les petits chantiers sont trop souvent...posés trop tard !

FORMATION EDEX – 26 PERSONNES SUR LE PONT

26 personnes sur 32 inscrites ont suivi le cours EDEX du 26 février 2014 dont le programme était le suivant :

- 9 règles vitales pour le GC et les travaux publics
- Sécurité sur les autoroutes : nouveautés
- Nouveautés en matière de permis de machinistes en Romandie
- Coffrage et chutes de hauteur et BST-INFO 54
- Procédure d'autorisation pour signalisation de chantiers
- Sécurité, temps de travail et déplacements
- Nouveautés dans les normes et les CAN
- Nouveaux documents Sicuro et Suva
- Charte sécurité: se passe-t-il quelque chose ?

COURS 1^{ER} SECOURS – TROIS RENDEZ-VOUS

Trois cours de 1^{er} secours ont été proposés aux entreprises en 2014 : le 15 mars (24 inscrits/24 présents), le 12 juillet (24 inscrits/21 présents) et le 13 septembre (24 inscrits/23 présents). Saluons le taux de présence, jamais encore aussi haut jusqu'ici.

PRÉSENTATION 5 À 7 « AMIANTE » : 19 TRAVAILLEURS DE PLUS AVERTIS

Le 24 novembre écoulé, la Commission paritaire de la sécurité a organisé une présentation sur les risques liés à l'amiante ou à d'autres produits dans la construction en général.

Cette conférence, animée par M. A. Flach, a permis à 19 travailleurs de prendre connaissance des manipulations qu'ils pouvaient ou ne pouvaient pas faire sur les chantiers lors de présence de ces substances nocives et dangereuses.

CAPA'CITÉ 2014

UNE RÉUSSITE EXCEPTIONNELLE ET UNE VISITE SENSATIONNELLE



L'ÉDITION 2014 DE CAPA'CITÉ ? SIX JOURS...D'ÉTÉ, SIX JOURS MAGIQUES ENTIÈREMENT DÉDIÉS À LA JEUNESSE NEUCHÂTELOISE !

Du 11 au 17 septembre écoulés, le canton s'est bel et bien mobilisé en faveur de l'apprentissage dual et de la formation professionnelle. Le bilan de cette cinquième édition est tout simplement formidable. En chiffres, le résumé est même impressionnant.

- 4'600 élèves des classes Harmos 10 et 11 de tout le canton pour y voir plus de 200 métiers à Neuchâtel, devenue capitale de l'avenir tout au long d'une pleine semaine.
- Des enseignants et des enseignantes sur le pont pour y animer des visites obligatoires.
- Des parents, public-cible par excellence, interpellés et captivés par les démonstrations des apprentis dans les huit Villages de Capa'cité.
- Des formateurs, professionnels convaincus par leur mission principale : démontrer la valeur d'un apprentissage et les vertus économiques de l'effort des jeunes aptes au boulot.
- 7'600 m² transformés en vitrines des métiers, au cœur de la cité.
- Plus d'un million de francs de budget, assumés par les pouvoirs publics à tous les échelons et par des

mécènes, créateurs des richesses cantonales.

Capa'cité symbolise complètement le partenariat neuchâtelois. Patrons et autorités, tous unis et convaincus par les bienfaits de la formation professionnelle. C'est cela la réussite d'une manifestation populaire, arc-boutée sur un principe plein de bon sens : occuper les rues et planter son chapiteau là où il y a du monde !

La prochaine édition de Capa'cité aura lieu au mois de septembre 2016, à La Chaux-de-Fonds. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris parce que les organisateurs sont bien décidés à relever ce nouveau défi.

Le Président de la Confédération Didier Burkhalter au cœur de Capa'cité - Au Village Bâtiment & Construction, entre... petit et grand, un dialogue de bâtisseur !





capacité des métiers



FONDS DE SECOURS

HIVERNAL INTERNEB

PROCHAINE OUVERTURE : LE 15 NOVEMBRE 2015



EN 2013, AVEC LA COLLABORATION ÉTROITE DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL, NOUS AVIONS RÉALISÉ UNE ENQUÊTE PARITAIRE. OBJECTIF PRIORITAIRE : CONNAÎTRE L'INTÉRÊT DES MEMBRES POUR NOTRE FONDS DE SECOURS HIVERNAL, IDENTIFIER LES ÉVENTUELS PROBLÈMES ET PRENDRE DES MESURES POUR ADAPTER AU BESOIN LES PRESTATIONS. NOTRE PARTENAIRE UNIA A PRIS PART À NOS RÉFLEXIONS DANS UN ESPRIT POSITIF ET CONSTRUCTIF.

C'est ainsi que pour 2015, avec l'aval de tous, nous avons procédé à une modification de moindre importance : nous avons ouvert plus longtemps InterNeb, jusqu'au 17 avril en l'occurrence alors que jusqu'ici la bourse de l'emploi tirait ses rideaux au 31 mars de chaque année.

Pour l'avenir, et parce que nous avons les fonds nécessaires à disposition, nous allons pouvoir ouvrir InterNeb encore plus longtemps et encore plus tôt dans l'année, à savoir du 15 novembre au 15 avril. Les ayants droit seront dûment informés de ce changement de cap fondamental.

Pour l'heure, voici un résumé des chiffres clés de l'hiver 2014/2015 et ceux de l'hiver 2013/2014 pour permettre la comparaison.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE 2013/2014

Six entreprises ont recouru à InterNeb

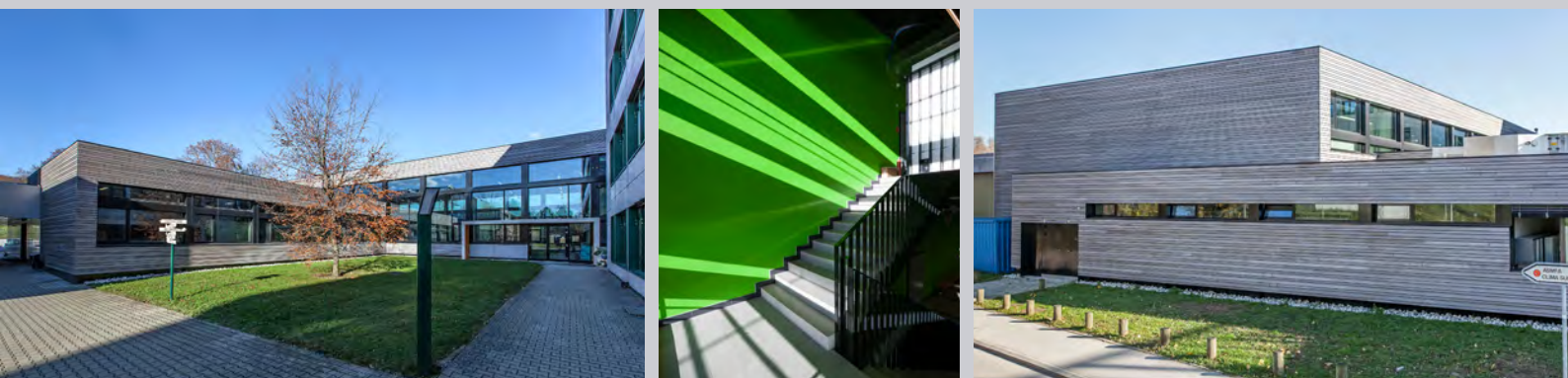
Coûts mensuels à rembourser aux employeurs				Charges nettes 2014
Janvier	Février	Mars		
1'363.95	5'001.20	2'381.55		8'746.70
	3'432.00	9'530.50		12'962.50
15'846.45	73'314.90	7'667.05		91'282.40
		2'192.00		2'192.00
21'875.85	5'139.20	337.80		27'352.85
	17'914.65	23'436.50		43'840.25
39'086.25	104'801.95	45'545.40		186'376.70

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE 2014/2015

Onze entreprises ont recouru à InterNeb

Coûts mensuels à rembourser aux employeurs				Charges nettes 2015
Janvier	Février	Mars	Avril	
0.00	17'086.55	1387.65	0.00	18'474.20
5'400.90	26'120.15	17'358.30	0.00	48'879.35
3'792.00	94'482.85	17'964.65	0.00	116'239.50
0.00	4'113.00	0.00	0.00	4'113.00
0.00	0.00	3'565.45	0.00	3'565.45
5'606.50	0.00	15'191.95	2'782.30	23'580.75
9'316.55	37'504.20	8'681.15	0.00	55'501.90
4'906.10	7'027.70	0.00	0.00	11'933.80
1'029.85	5'647.50	3'615.75	4'542.05	14'835.15
12'893.05	0.00	0.00	0.00	12'893.05
2'796.30	6'520.15	0.00	0.00	9'316.45
45'741.25	198'502.10	67'764.90	7'324.35	319'332.60

FONDATION POUR LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS DU CPMB **LA DERNIÈRE LIGNE DROITE**



LA FONDATION POUR LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS DU CPMB TIRE UN BILAN 2014 SANS FAUSSE NOTE.

Budget tenu, calendrier des travaux respectés ! A l'heure où ces lignes sont écrites, les chantiers ouverts sur le site professionnel sont de moins en moins nombreux. Les forces sont ainsi concentrées maintenant sur le bâtiment qui recouvre l'espace réservé à l'apprentissage des métiers du génie civil, sur divers couverts et sur les aménagements extérieurs. Voici un bref résumé chiffré de toutes les activités, secteur par secteur et association par association, arrêté au 31 mars 2015. Le gros œuvre a réalisé un peu plus de 4 millions de francs de travaux.

Associations	Secteurs	Contrats signés en francs	Adjudicataires
FNE	Gros œuvre	4'095'000.-	11 entreprises
SUISSETEC	CVS	3'568'000.-	7 entreprises
UNCM	Const. Métal.	4'960'000.-	5 entreprises
ANEPP	Peinture	1'021'000.-	8 entreprises
ANM	Menuiserie	2'739'000.-	8 entreprises
ACNIE	Electricité	3'646'000.-	8 entreprises
ANTV	Techniverriers	527'000.-	3 entreprises
TOTAUX		20'556'000.-	50 entreprises

LES CHANTIERS SOUS CONTRÔLE

LA PAPERASSE ADMINISTRATIVE AU CŒUR DES CONSTATS !



EN 2014, LE VOLUME DE TRAVAIL ADMINISTRATIF POUR OBSERVER LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES ET ÉCONOMIQUES DE LA LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES DANS LE CADRE GÉNÉRAL DES ACCORDS BILATÉRAUX AVEC LA GRANDE EUROPE A BEAUCOUP TROP AUGMENTÉ ! LA PAPERASSE À REMPLIR POUR FAIRE RESPECTER LA LOI SUR LES TRAVAILLEURS DÉTACHÉS EST CARRÉMENT DÉNONCÉE. IL FAUDRA ABSOLUMENT TROUVER DES SOLUTIONS POUR REPOUSSER DES EXCÈS DE ZÈLE DÉCRÉTÉS PAR UNE ADMINISTRATION FÉDÉRALE TOTALEMENT HORS SOL !

De surcroît, la pression est de plus en plus forte sur le marché du second œuvre et du gros œuvre, là où la sous-traitance et le recours aux travailleurs détachés sont devenus légion.

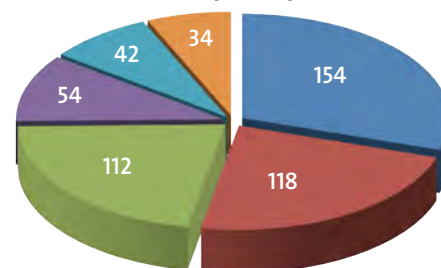
Les cas constatés ne représentent qu'une partie de ceux qui ne respectent pas les conventions collectives, les assurances sociales et le droit des étrangers. Ils provoquent une sous-enchère salariale et une concurrence déloyale au détriment de la grande majorité des entreprises respectueuses des institutions et du partenariat social.

Une part des affaires provient de personnes (salarisées ou indépendantes) sans scrupules qui se moquent des

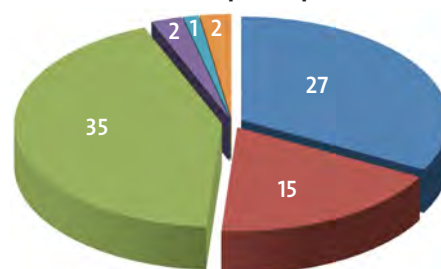
institutions et qui, pour nombre d'entre elles, sont multirécidivistes ! On les interpelle régulièrement lors des contrôles et on les sanctionne pour des infractions de tout type. Nous n'avons hélas pas encore la légitimité ni la qualité pour agir et procéder par exemple à l'arrêt d'un chantier pour y exclure une société fautive. Les contrôles que nous menons aux quatre coins de notre territoire cantonal permettent de dénoncer des infractions en tout genre. Toutefois, force est de constater que les sanctions ne sont pas toujours à la hauteur de la gravité de la faute. Notre pouvoir de répression n'est pas aussi fort que nous pourrions l'espérer. Enfin, l'évolution négative de l'opinion publique face à la migration et à la libre circulation des personnes doit nous inciter à être plus performants et à mieux informer la population de nos activités.

Dans ce contexte, les Commissions paritaires et l'Etat doivent continuer de tout mettre en œuvre pour lutter efficacement contre le dumping salarial, contre l'irrespect des CCT et contre le travail au noir, autant de fléaux qui faussent le marché et qui ternissent l'image des métiers du bâtiment et du génie civil.

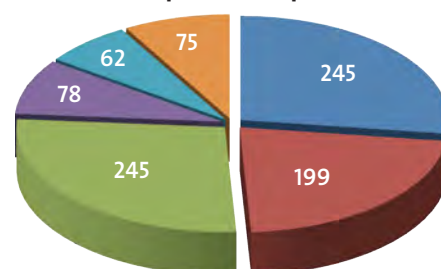
Contrôles d'entreprises par CCT



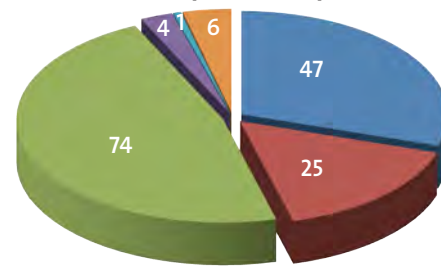
Infractions d'entreprises par CCT



Contrôles de personnes par CCT



Infractions des personnes par CCT



Les métiers

- Gros œuvre
- Plâtrier peintre
- Menuisiers
- Technique du Bâtiment
- Electricité
- Construction Métallique

DEUX MEMBRES DE LA FNE EN FÊTE EN 2014



SEPTEMBRE 2014

JURA CEMENT CÉLÈBRE LES 50 ANS DE JURACIME SA, À CORNAUX

La première pierre de la cimenterie Juracime SA, de Cornaux fut posée en 1964. L'usine est entrée en service en 1966, après deux ans de travaux.

Pour les cinquante...printemps, l'entreprise a fêté magnifiquement cet anniversaire, au début du mois de septembre écoulé, avec une soirée VIP à laquelle ont participé les clients et les fournisseurs de la cimenterie, les autorités ainsi que les représentants de la commune et du canton. Au programme : un spectacle digne des mille et une nuits ! Le samedi 13 septembre, à l'occasion d'une journée « portes ouvertes », les riverains et les personnes intéressées ont pu découvrir les installations de la cimenterie.

Avec une capacité de production de quelque 300'000 tonnes par année, l'usine fabrique des ciments de qualité supérieure pour tous les domaines d'utilisation dans le bâtiment et les travaux publics.



NOVEMBRE 2014

PIEMONTESE F. SA : BÂTISSEURS D'AVENIR DEPUIS 85 ANS

L'entreprise de construction de Cernier a fêté ses 85 ans au mois de novembre écoulé. Une soirée conviviale, chaleureuse, placée sous le signe de la photographie et des chantiers illustrés dans tous leurs états. Une exposition formidable qui valait le détour. Nous publions une image parmi mille douze, toutes plus belles les unes que les autres.

Bâtitisseur d'avenir depuis 1929, F. Piemontesi SA exécute avec soin tous les types de constructions en maçonnerie et en béton armé. Qu'il s'agisse du gros œuvre de bâtiments neufs, de transformations ou de rénovations, ou d'interventions délicates.

FORCE OBLIGATOIRE POUR LE FUTUR BADGE !



TEMPÊTE SOUS LES CRÂNES DE LA CONSTRUCTION HELVÉTIQUE ! UN GROUPE DE TRAVAIL COMPOSÉ DE PERSONNALITÉS ISSUES DES QUATRE COINS DU PAYS PRÉPARE AVEC MINUTIE L'INTRODUCTION D'UN FUTUR BADGE.

En effet, pour mémoire, dans le gros œuvre et nous l'espérons dans le second œuvre aussi, les forces sont rassemblées pour doter tous les travailleurs d'un badge qui va permettre aux contrôleurs et autres commissions paritaires d'observer l'évolution du marché et d'en vérifier les conditions, notamment conventionnelles.

Six domaines passeront sous la loupe paritaire :

1. La lutte contre le travail au noir
2. Le respect des salaires conventionnels
3. Le respect des prestations sociales
4. Le respect des horaires de travail sur les chantiers
5. Le respect de la solidarité solidaire (lutte contre la mauvaise sous-traitance)
6. Le contrôle des personnes sur les chantiers (Loi sur les travailleurs détachés notamment).

Le système sera basé sur un contrôle à deux niveaux. Un contrôle dans les grandes lignes (examen de plausi-

bilité) sera effectué pour l'établissement du badge. Ensuite, les contrôles plus serrés et plus complets seront assurés comme jusqu'ici par les commissions paritaires cantonales.

Pour renforcer la crédibilité d'un tel badge, il sera bien sûr paritaire. Objectif 2015 : obtenir du Conseil fédéral la force obligatoire. Un badge paritaire étendu ? Rien de mieux pour expulser des marchés du gros œuvre et du second œuvre les tricheurs et autres abuseurs.

COMPTES ANNUELS 2014

BILAN

En CHF	31.12.2014	31.12.2013
ACTIF	1'106'663.73	860'289.22
Liquidités	595'805.04	351'048.08
Débiteurs	147'473.80	145'833.05
Titres et prêts	11'115.14	11'097.34
Actifs transitoires	1'269.75	310.75
Mobilier	1'000.00	2'000.00
Prêt immeuble BNMB	125'000.00	125'000.00
Part immeuble BNMB	225'000.00	225'000.00
PASSIF	1'106'663.73	860'289.22
Créancier BNMB	6'461.60	34'614.46
Passifs transitoires	317'647.95	57'438.25
Provisions Capacité 2014	30'000.00	20'000.00
Fonds amortissement BNMB	225'000.00	225'000.00
Capital	523'554.18	523'236.51
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	4'317.67	3'101.35

COMPTE D'EXPLOITATION

En CHF	BUDGET 2015*	COMPTES 2014	BUDGET 2014	COMPTES 2013
PRODUITS	764'500.00	752'594.65	714'000.00	778'774.16
Cotisations	450'000.00	467'588.90	450'000.00	460'537.00
Vente tarifs	5'000.00	350.00	3'000.00	5'590.00
Participation assemblée générale	3'000.00	0.00	0.00	4'500.00
Indemnités	300'000.00	277'984.85	253'000.00	300'188.10
Intérêts	1'500.00	1'670.90	3'000.00	3'059.06
Dons (formation professionnelle, concours)	5'000.00	5'000.00	5'000.00	4'900.00
CHARGES	621'000.00	732'331.08	710'600.00	775'672.81
BNMB, personnel et frais généraux	400'000.00	480'463.24	485'000.00	497'807.67
Séances et délégations	100'000.00	90'678.01	95'000.00	107'936.72
Formation professionnelle	5'000.00	4'782.40	20'000.00	22'334.80
Promotions	20'000.00	35'445.00	10'000.00	25'380.00
Charges immeuble	0.00	51'979.15	95'000.00	30'951.53
Frais généraux	82'000.00	52'238.23	95'000.00	67'649.59
Dotation Capacité 2014 (provision)	10'000.00	13'605.10	20'000.00	20'000.00
Amortissements	2'000.00	1'000.00	1'600.00	1'507.50
Impôts	2'000.00	2'139.95	2'000.00	2'105.00
EXPLOITATION IMMEUBLE (DÈS 01.07.2014)	7'000.00	-35'041.70	0.00	0.00
Loyers encaissés	86'000.00	21'796.00	0.00	0.00
Charges d'exploitation	79'000.00	-56'837.70	0.00	0.00
PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES	19'000.00	19'095.80	0.00	3'101.35
Part à l'exédent du BNMB	0.00	229'095.80	0.00	0.00
Perte prévue sur vente part immeuble BNMB	0.00	-210'000.00	0.00	0.00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	169'500.00	4'317.67	3'400.00	3'101.35

* Le budget 2015 est basé sur l'exercice 2014. Un nouveau plan comptable est en cours d'élaboration pour permettre l'intégration de l'achat du bâtiment de Colombier.

A VOTRE SERVICE!

NOTRE FÉDÉRATION COMPTE **68** MEMBRES.
 AU PLAN DES AFFAIRES,
 CES MÊMES MEMBRES COUVRENT
 ENVIRON LE **90 %** DU MARCHÉ
 NEUCHÂTELOIS DE LA CONSTRUCTION ET
 DU GÉNIE CIVIL.

VIFS REMERCIEMENTS

Le secrétariat de la FNE a vécu une année 2014 chargée! Record du nombre des examens de machinistes, investissements dans le bâtiment de Colombier: le temps des remerciements publics est arrivé. Bravo à Mme Monique Donzé, à MM. Yann Maillet et Jean-Claude Baudoin! Leur engagement fut exemplaire.

Le Président

ORGANIGRAMME

AU 31 DÉCEMBRE 2014

COMITÉ DE LA FÉDÉRATION

Président	O. Haussener
Vice-président	J. M. Meroni
Membres	P.-Ph. Freitag Ch. Guinchard U. Hübscher J.-L. Pagani P. Pedimina T. Rossetti X. Roulet

SECRÉTARIAT

Secrétaire général	J.-C. Baudoin
Responsable de l'office technique	Y. Maillet
Collaboratrice	M. Donzé

LA FNE MET EN PREMIÈRES LIGNES LA FORMATION CONTINUE



ENTREPRENEUR CONSTRUCTEUR DIPLÔMÉ

Coup de chapeau à M. Adriano Biferi, de l'entreprise S. Facchinetti SA. Le Landeronnais a obtenu en 2014 le titre d'entrepreneur constructeur diplômé (maîtrise fédérale). Au sein de son entreprise, M. Biferi est depuis le 1^{er} janvier 2015:

- chef du département production,
- membre du Directoire.

NOUVEAU CONTREMAÎTRE

Une mention particulière à M. Flavio Gomes Henriques, de l'entreprise F. Bernasconi & Cie SA, qui a obtenu au début de l'année 2015 le brevet de contremaître maçon à l'Ecole de la construction à Tolochenaz (VD).

AU CIEL DE LA FNE



HOMMAGE À JEAN-FRED IMHOF

Au mois de juillet écoulé, **JEAN-FRED IMHOF** s'en est allé pour toujours. Depuis, une étoile brille dans le ciel de la FNE; elle nous rappelle l'homme engagé qu'il était au sein du Comité entre 1989 et 2005. Il était l'un des membres d'honneur de notre association patronale et encore présent à l'Assemblée générale du mois de mai de l'an dernier. Patron de l'entreprise P. Duckert SA, il avait magistralement transmis son savoir à ses associés avant de prendre une belle retraite aux côtés de son épouse Charlotte et de sa famille qui l'a entouré jusqu'au bout de son chemin de vie.

INOUBLIABLES AUSSI SONT LES MEMBRES VÉTÉRANS QUI SONT PARTIS EN 2014. Nos amis **LINO BALLERINI** et **PIERRE DUCKERT** nous laissent leurs magnifiques souvenirs d'hommes compétents, appréciés et tout simplement bons de cœur.

La FNE ne les oubliera jamais.



Concept graphique et photos :
›graffiti-communication.ch

Photos :
Guillaume Perret, Cormondrèche

Impression :
Imprimerie Meisseiler SA, Neuchâtel



FÉDÉRATION NEUCHÂTELOISE DES ENTREPRENEURS

Longues-Raies 13 - 2013 Colombier
Tél. 032 843 41 30 - Fax 032 843 41 31

info@fne.ch
www.fne.ch